

DEC – AVIS 2012

I. AGRÉMENT DU SUJET DE MÉMOIRE

Le sujet du mémoire a trait à une ou plusieurs des activités relevant de l'expertise comptable ou du commissariat aux comptes. Il doit être proposé à l'agrément du jury national six mois au moins avant l'ouverture de la période d'inscription aux épreuves du diplôme d'expertise comptable.

I.1 DEMANDE DE DOSSIER

Les candidats peuvent télécharger le dossier de demande d'agrément tout au long de l'année civile sur le site du SIEC www.siec.education.fr rubrique « votre examen », sous rubrique « DEC » onglet inscription.

Les candidats sont informés qu'aucune demande d'agrément ne peut être traitée durant les périodes de fermeture administrative du SIEC (congés de Noël et congés d'été).

I.2 CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier comportera les pièces suivantes :

- une proposition de plan détaillé et quantifié ;
 - une notice explicative conforme à l'esprit de la note rédigée par le jury national du diplôme d'expertise comptable ;
 - une bibliographie détaillée ;
- le tout en un exemplaire, relié ou agrafé.

Un autre exemplaire sera envoyé en parallèle, sous format électronique, à l'adresse suivante : agrementdec@siec.education.fr

I.3 RÉSULTAT DE LA DEMANDE D'AGRÉMENT

Le résultat de la demande d'agrément sera communiqué au candidat dans un délai de trois mois (délai maximum) à compter de la date de l'accusé de réception délivré par le service gestionnaire.

L'agrément est accordé pour une période de quatre sessions consécutives. Si le mémoire n'est pas déposé dans ce délai, une nouvelle demande d'agrément doit être présentée.

Si le candidat n'obtient pas l'agrément du sujet de mémoire, deux cas se présentent :

- soit le sujet peut être conservé, mais le candidat devra modifier son plan ;
- soit le sujet est refusé.

Ces deux cas entraînent obligatoirement une nouvelle inscription à l'agrément du sujet de mémoire.

II - INSCRIPTION À L'EXAMEN FINAL

II – 1 INSCRIPTION À LA PREMIÈRE SESSION

Les dossiers d'inscription à l'examen final seront disponibles uniquement via Internet et téléchargeables sur le site du SIEC <http://www.siec.education.fr>, rubrique « VOTRE EXAMEN », sous rubrique « DEC », onglet « INSCRIPTIONS ».

Ouverture des inscriptions lundi 9 janvier 2012, mise en ligne du dossier d'inscription du lundi 9 janvier 2012 au vendredi 10 février 2012, date limite des retours des dossiers et clôture des inscriptions **mercredi 15 février 2012 minuit**.

Aucune autre forme de demande de dossier ne sera acceptée.

Le renvoi des dossiers dûment complétés devra être effectué au plus tard **le mercredi 15 février 2012 minuit** (le cachet de la poste faisant foi). Tout dossier déposé hors délai sera rejeté.

Le dossier d'inscription à l'examen final devra être accompagné :

- de l'attestation de fin de stage ;
- du diplôme permettant l'inscription ;
- du mémoire, en deux exemplaires (format 21 x 29,7 cm), et un exemplaire du mémoire sur format informatique, si le candidat s'inscrit à l'épreuve n°3.

Aucun additif ou rectificatif au mémoire ne sera accepté.

II – 2 INSCRIPTION À LA SECONDE SESSION

Les dossiers d'inscription à l'examen final seront disponibles uniquement via Internet et téléchargeables sur le site du SIEC <http://www.siec.education.fr>, rubrique « VOTRE EXAMEN », sous rubrique « DEC », onglet « INSCRIPTIONS ».

Ouverture des inscriptions lundi 16 juillet 2012, mise en ligne du dossier d'inscription du lundi 16 juillet 2012 au vendredi 24 août 2012, date limite des retours des dossiers et clôture des inscriptions **vendredi 31 août 2012 minuit**.

Aucune autre forme de demande de dossier ne sera acceptée.

Le renvoi des dossiers dûment complétés devra être effectué au plus tard **le vendredi 31 août 2012 minuit** (le cachet de la poste faisant foi). Tout dossier hors délai sera rejeté.

Le dossier d'inscription à l'examen final devra être accompagné :

- de l'attestation de fin de stage ;
- du diplôme permettant l'inscription ;
- du mémoire, en deux exemplaires (format 21 x 29,7 cm), et un exemplaire du mémoire sur format informatique, si le candidat s'inscrit à l'épreuve n°3.

Aucun additif ou rectificatif au mémoire ne sera accepté.

III - DATES DES ÉPREUVES ET RÉSULTATS

III – 1 DATES DES ÉPREUVES ET RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE SESSION

La première session 2012 se déroulera en Île-de-France.

Épreuve écrite n°1 (déontologie) : **jeudi 3 mai 2012 en matinée.**

Épreuve écrite n°2 (révision) : **mercredi 2 mai 2012 en matinée.**

Épreuve orale de soutenance n°3 : **du mercredi 03 mai 2012 après-midi au vendredi 25 mai 2012.**

Il n'y aura pas d'épreuves les 7, 8, 17 et 18 mai 2012.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

	demande de dossier	clôture des inscriptions	épreuves	résultats
agrément du sujet de mémoire	Tout au long de l'année	Samedi 09 Juillet 2011 pour soutenance en mai 2012		dans les 3 mois qui suivent la date de l'AR délivré par le service gestionnaire. Délai MAXIMAL
diplôme final	du lundi 09 janvier 2012 au vendredi 10 février 2012	mercredi 15 février 2012	épreuve écrite n°1 : jeudi 03 mai 2012 épreuve écrite n°2 : mercredi 02 mai 2012 épreuve n°3 : Du jeudi 03 mai 2012 après-midi au vendredi 25 mai 2012 Sauf les 07, 08, 17 et 18 mai 2012	vendredi 22 juin 2012

III – 2 DATES DES ÉPREUVES ET RÉSULTATS DE LA SECONDE SESSION

La seconde session 2012 se déroulera en Île-de-France.

Épreuve écrite n°1 (déontologie) : lundi 12 novembre 2012.

Épreuve écrite n°2 (révision) : mardi 13 novembre 2012.

Épreuve orale de soutenance n°3 : du 14 au 30 novembre 2012.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

	demande de dossier	clôture des inscriptions	épreuves	résultats
agrément du sujet de mémoire	Tout au long de l'année	Lundi 16 janvier 2012 pour soutenance en novembre 2012		dans les 3 mois qui suivent la date de l'AR délivré par le service gestionnaire. Délai MAXIMAL
diplôme final	du lundi 16 juillet 2012 au vendredi 24 août 2012	vendredi 31 août 2012	épreuve écrite n°1 : lundi 12 novembre 2012 épreuve écrite n°2 : mardi 13 novembre 2012 épreuve n°3 : du 14 novembre 2012 au 30 décembre 2012	Vendredi 11 janvier 2013